



**Formation des Maires et Elus locaux**

2008

**Capacités d'investissement du mandat / Gestion de l'emprunt**


---

---

---

---

---

---

---

---



*Plan de l'intervention*

**L'analyse financière prospective = capacités d'investissement du mandat**

- Introduction
- Objectifs et pré requis de l'analyse financière prospective
- Les soldes intermédiaires à isoler
- Cas pratiques

**L'emprunt : typologie**

- Introduction
- Les questions à se poser en matière d'emprunt


---

---

---

---

---



---

---

---

*Formation des Maires et élus locaux – Jacou*

**Introduction**


---

---

---

---

---

---

---

---

**Introduction : Rappels des mandatures passées ...**

1982 – 89 : Décentralisation → transfert de compétences :  
« les Maires Bâtisseurs »  
1986 : loi bancaire, fin de l'emprunt bonifié ... et de l'encadrement ?

1989-95 : fin des « années fastes » et ... premiers « déséquilibres »  
1991 : Crise du Golf : premiers impacts sur la TP et gel des dotations

1995-01 : La contrainte financière prime : les investissements sous contrainte ...  
Arrivée « des Maires gestionnaires »

2001-08 : L'intercommunalité à fiscalité propre : effet d'aubaine et redéfinition des rôles : un mandat pour « souffler » ...

2008-14 : Un « arbitrage » permanent ? Objectif : réaliser sans dégrader ...

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Introduction : La notion relative du risque financier au sein des collectivités locales**

■ La relativité du risque financier local tient à plusieurs éléments :

- le caractère pérenne des collectivités territoriales
- la possibilité de recourir assez librement au levier fiscal
- les règles d'équilibre budgétaire et les procédures de contrôle budgétaire (cf. infra)
  - Intervention du préfet et la chambre régionale des comptes (CRC)
  - Contrôle plus informel via les « Réseaux d'alertes » développés par le Direction générale de la comptabilité publique et la Direction générale des collectivités locales pour anticiper les situation de grandes difficultés financières.
- l'existence de mécanismes de solidarité financière (subventions exceptionnelles de l'Etat, avances du Trésor, ...)

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Introduction : de l'analyse financière à la communication financière**

■ Après les turbulences des années 90 en matière de gestion publique ...

■ ... un nouveau besoin d'information et de transparence...

- Médiatization accrue des finances locales ("hits-parades" financiers et fiscaux )
- Publicité donnée aux lettres d'observations définitives des chambres régionales des comptes
- Poids croissant des impôts locaux sur les ménages
- Apparition de « collectifs de contribuables »
- Développement - même limité - de l'intérêt du monde local pour les émissions directes, la notation, etc.

■ ... et une transformation notable du paysage institutionnel, avec la montée en puissance de l'intercommunalité

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



## L'analyse financière Prospective

---

---

---

---

---

---

---

---

### Sommaire

- 1 Objectifs et pré requis de l'analyse prospective
- 2 Les indicateurs de solvabilité
- 3 Prospectives : méthodologie
- 4 Cas pratiques

---

---

---

---

---

---

---

---

### Objectifs de l'Analyse prospective

#### Une analyse prospective : Dans quel but ?

1. Simuler les mesures de redressement : aide à la décision
2. Déterminer la capacité maximale d'investissement
3. Analyse d'impact budgétaire d'un projet
4. Dépasser le cadre budgétaire annuel
5. Exercer un arbitrage entre fiscalité et emprunt
6. Anticiper, gérer, communiquer ...

---

---

---

---

---

---

---

---

**Les pré requis**

**Une connaissance précise :**

- de la situation budgétaire
- de la situation financière
- des engagements de la collectivité

→ Un AUDIT possible de l'existant avec au préalable une analyse souhaitable des tendances en cours

→ via l'analyse **RETROSPECTIVE**

---

---

---

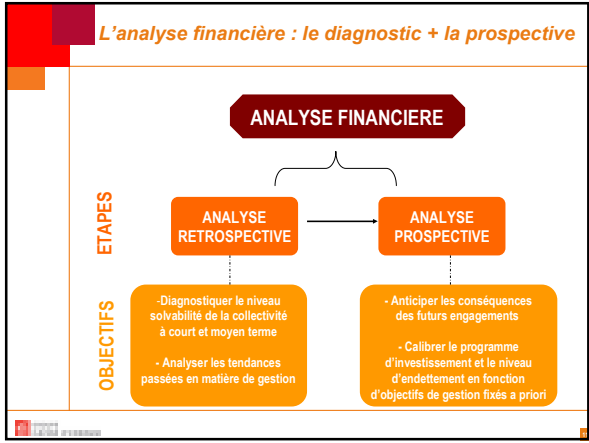
---

---

---

---

---




---

---

---

---

---

---

---

---

**Sommaire**

- 1 **Objectifs et pré requis de l'analyse prospective**
- 2 Les indicateurs de solvabilité
- 3 **Prospectives : méthodologie**
- 4 **Cas pratiques**

---

---

---

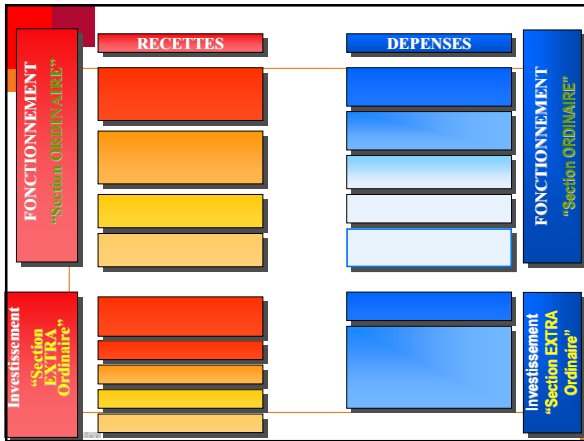
---

---

---

---

---




---

---

---

---

---

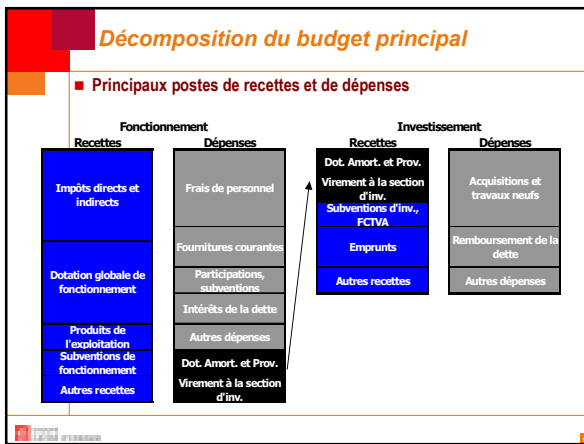
---

---

---

---

---




---

---

---

---

---

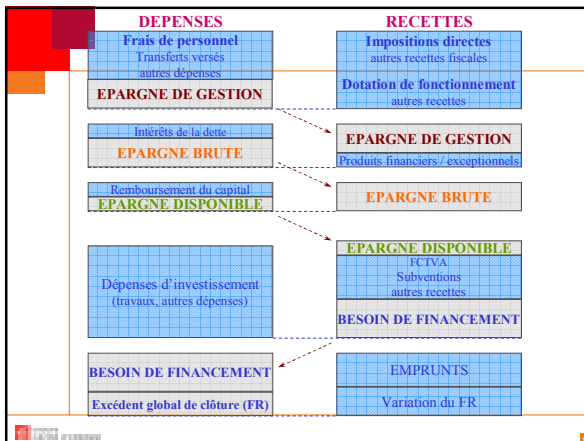
---

---

---

---

---




---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Objectifs et concepts de l'analyse financière**

- **Un concept Essentiel : l'Épargne disponible** (ou capacité d'autofinancement)
  - L'attention est portée à l'autofinancement pour évaluer la capacité de la commune à
    - Couvrir ses dépenses courantes avec ses recettes « certaines » ou stables.
    - Dégager une partie de ses recettes permanentes pour le financement des investissements

**« In fine : la même logique que celle d'un ménage »**

- **3 composantes**
  - L'Épargne de gestion : les recettes de gestion permettent-elles de couvrir les dépenses de gestion ?

**Et dans une moindre mesure**

- le résultat financier : quel est le poids des charges financières sur l'excédent dégagé sur la gestion ?
- le résultat exceptionnel

---

---

---

---

---

---

---

---

**Objectifs et concepts de l'analyse financière**

- **Les ressources propres disponibles**
  - = la somme des ressources propres disponibles provenant du cycle de fonctionnement + les ressources affectées budgétairement à l'investissement mais hors emprunts

■ **L'équilibre (art. L1612.4 du CGCT)**

- Équilibre global : dépenses budgétaires = recettes budgétaires
- Équilibre section par section : chaque section doit être équilibrée
- Équilibre financier : Le remboursement du capital de la dette doit être exclusivement couvert par le virement de la section de fonctionnement, les ressources propres d'investissement et les ressources d'origines interne (amortissement, provisions, cessions d'immobilisations)

- **Les ressources propres disponibles sont confrontées aux dépenses d'équipement (constitution de patrimoine)**
  - Le besoin éventuel qui en résulte est comblé par un appel à l'emprunt ou une ponction sur les excédents antérieurs.

---

---

---

---

---

---

---

---

**Sommaire**

- 1 **Objectifs et pré requis de l'analyse prospective**
- 2 **Les indicateurs de solvabilité**
- 3 **Prospectives : méthodologie**
- 4 **Cas pratiques**

---

---

---

---

---

---

---

---

**Les documents de référence pour l'analyse financière**

- L'analyste doit au préalable à l'étude réunir divers documents, et notamment :
  - Les comptes administratifs, comptes de gestion et budgets de la collectivité pour les années de la rétrospective
  - Les fiches relatives aux dotations de l'Etat (DGF mais aussi DSU, DSR, DGD, etc.)
  - Les états fiscaux pour les taxes directes
  - Les états de la dette et son extinction
  - Le programme d'investissement de la collectivité
  - Les bilans des organismes « satellites » et de manière générale tout engagement ou décision de la collectivités impactant son « propre résultat » (régies, Budget annexes, intercommunalité, ...)

---

---

---

---

---

---

---

---

**Les grands postes budgétaires et leur « variabilité »**

Les recettes de fonctionnement

- la Dotation Globale de Fonctionnement :  
évolution fixée par l'Etat
- impositions directes :  
l'évolution des taux  
l'évolution des bases
- autres recettes fiscales :  
essentiellement les dotations de compensation de fiscalité versées par l'Etat et les taxes décidées par la commune (notamment la TEOM, taxe sur l'électricité etc.)

---

---

---

---

---

---

---

---

**Les grands postes budgétaires et leur « variabilité »**

Les dépenses de gestion

- dépenses de personnel : généralement le poste le plus important du budget (autour de 50 %), son évolution est difficilement maîtrisable par les collectivités, au moins à court terme
- dotations et subventions : dépenses obligatoires envers d'autres collectivités (ex : Service Incendie), participations aux syndicats, ou prestations au bénéfice de tiers (subventions associations).
- autres dépenses : charges du fonctionnement « courant » de la collectivité (fournitures, entretien, télécommunications etc.)

---

---

---

---

---

---

---

---

**Les grands postes budgétaires et leur « variabilité »**

**La dette**

- La prospective permet d'étudier à la fois l'évolution, à partir du stock au 01/01 de l'année de départ, et des flux nouveaux de dette projetés sur les années à venir .
- Pour illustrer l'impact d'un profil d'emprunt (plus long ou plus court, plus ou moins important, évolution des taux par rapport aux marchés financiers), on peut également recourir aux tests de sensibilité .

---

---

---

---

---

---

---

---

**Les grands postes budgétaires et leur « variabilité »**

**L'investissement**

- **il conviendra de préciser :**
  - le montant de l'investissement
  - Les besoins de financement à court et long termes
  - le montant des subventions attendues, en % ou en montant
  - le régime de récupération de la TVA
  - le montant et la date prévisionnels de réalisation
- **mesurer l'impact**

**et ... Multiplier les simulations**

---

---

---

---

---

---

---

---

**Sommaire**

- 1 **Objectifs et pré requis de l'analyse prospective**
- 2 **Les indicateurs de solvabilité**
- 3 **Prospectives : méthodologie**
- 4 **Cas pratiques**

---

---

---

---

---

---

---

---







**La prospective financière :  
Cas pratique 3 : Fiscalité et étalement des Investissements**

**Résultat**

N°	LIBELLE	Evolution prévisionnelle						
		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>A</b>	<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 075</b>	<b>1 075</b>	<b>1 074</b>	<b>1 073</b>	<b>1 072</b>	<b>1 071</b>	<b>1 070</b>
	Recettes fiscales	1 055	1 055	1 054	1 053	1 052	1 051	1 050
	Recettes fiscales :							
	- Attribution de copropriation	75	75	75	75	75	75	75
	- Dot. de solidarité communale	145	145	145	145	145	145	145
	- Autres compensations et autres recettes fiscales	585	585	584	583	582	581	580
	Transferts inop	250	250	250	250	250	250	250
	Autres dotations et subventions	13	13	13	13	13	13	13
	Intérêts, produits, prest. de services	34	34	34	34	34	34	34
	Autres recettes de fonctionnement (cf 775)	104	104	104	104	104	104	104
<b>B</b>	<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 460</b>	<b>1 460</b>	<b>1 460</b>	<b>1 460</b>	<b>1 460</b>	<b>1 460</b>	<b>1 460</b>
	Charges de personnel	624	624	624	624	624	624	624
	Charges à caractère général	603	603	603	603	603	603	603
	Charges de gestion courantes	231	231	231	231	231	231	231
	Autres dépenses de fonctionnement	102	102	102	102	102	102	102
<b>C-A-10</b>	<b>DEPENSES DE GESTION</b>	<b>294</b>	<b>294</b>	<b>294</b>	<b>294</b>	<b>294</b>	<b>294</b>	<b>294</b>
	Dotations	74	74	74	74	74	74	74
	Dot. ancienne	81	81	81	81	81	81	81
	Dot. nouvelle	0	0	0	0	0	0	0
	Intérêts (hors IC) imputés	0	0	0	0	0	0	0
<b>C-B-10</b>	<b>DEPENSES D'INTÉRÊT</b>	<b>224</b>	<b>224</b>	<b>224</b>	<b>224</b>	<b>224</b>	<b>224</b>	<b>224</b>
	Capital	224	224	224	224	224	224	224
	Dot. ancienne	224	224	224	224	224	224	224
	Dot. nouvelle	0	0	0	0	0	0	0
<b>C-A-11</b>	<b>DEPENSES D'AMORTISSEMENT</b>	<b>110</b>	<b>110</b>	<b>110</b>	<b>110</b>	<b>110</b>	<b>110</b>	<b>110</b>
<b>H</b>	<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors ven. Capital)</b>	<b>914</b>	<b>914</b>	<b>914</b>	<b>914</b>	<b>914</b>	<b>914</b>	<b>914</b>
	Dotations FCTVA	250	250	250	250	250	250	250
	Dotations et subventions	250	250	250	250	250	250	250
	- dont subventions affectées	60	60	60	60	60	60	60
	- dont FCTVA	60	60	60	60	60	60	60
	- dont autres	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes financières d'investissement	2	2	2	2	2	2	2
	Financement financier des investissements	2	2	2	2	2	2	2
	Finanç. de caractère fixe	2	2	2	2	2	2	2
<b>M-C-A-1</b>	<b>RECAPITULATIF</b>	<b>271</b>	<b>271</b>	<b>271</b>	<b>271</b>	<b>271</b>	<b>271</b>	<b>271</b>

Données consolidées sur l'exercice de la période. © 2007 - 2012

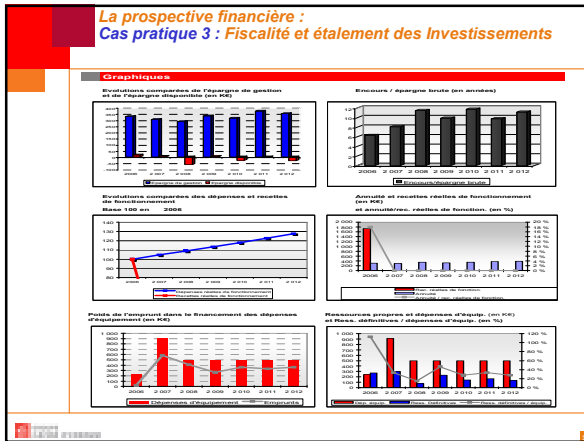
Impôts locaux	6,2%
Emprunts	3,3%
Equipements	2,6%

**La prospective financière :  
Cas pratique 3 : Fiscalité et étalement des Investissements**

**Fiscalité - évolutions prévisionnelles des bases et taux d'imposition**

Tableau à double entrée montrant les bases d'imposition (TAKE D'HABITATION, FONCIER BÂTI, FONCIER NON BÂTI, TAUX D'IMPOSITION) et les taux d'imposition (TAUX D'IMPOSITION, TAUX PROFESSIONNELLE) de 2006 à 2012.

Produit total des taxes	3,6%
	3,2%
	3,0%
	3,0%
	14%
	3,0%



Produit total des taxes	3,6%
	3,2%
	3,0%
	3,0%
	14%
	3,0%

**La prospective financière :**  
**Cas pratique 4 : Prospective globale : maîtrise des DG, programmation des investissements, gestion de dette, fiscalité**

RÉSULTAT	2006	2007	Projections financières			
			2008	2009	2010	2011
<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 722</b>	<b>1 714</b>	<b>1 697</b>	<b>1 686</b>	<b>1 676</b>	<b>1 667</b>
Recettes fiscales	1 666	1 671	1 658	1 648	1 638	1 629
- Abattements de compensation	76	80	82	83	84	85
- Dot. de Subvention Comptable	0	0	0	0	0	0
- Autres compensations et autres recettes fiscales	122	120	119	118	117	116
Transferts reçus	541	552	563	574	586	598
DGF	468	476	484	492	500	508
Autres dotations et subventions	73	76	79	82	86	90
Ventes, produits, profit de services	28	29	30	31	32	33
Autres recettes de fonctionnement (cf 774)	136	141	146	151	156	161
<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 862</b>	<b>1 858</b>	<b>1 847</b>	<b>1 836</b>	<b>1 826</b>	<b>1 817</b>
Charges de personnel	674	687	694	702	710	718
Charges à caractère général	653	648	643	638	633	628
Charges de gestion courante	535	540	545	550	555	560
Autres dépenses de fonctionnement	100	103	106	109	112	115
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement</b>	<b>-140</b>	<b>-144</b>	<b>-150</b>	<b>-150</b>	<b>-150</b>	<b>-150</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT (hors emprunts)</b>	<b>242</b>	<b>238</b>	<b>234</b>	<b>230</b>	<b>226</b>	<b>222</b>
Dotations et subventions	236	237	238	239	240	241
- dont subventions affectées	60	60	60	60	60	60
- dont FCTVA	0	0	0	0	0	0
- dont autres	0	0	0	0	0	0
Revenus financiers (dividendes)	2	2	2	2	2	2
Revenus fiscaux de remplacement	0	0	0	0	0	0
Autres (intérêts, loyers)	78	79	80	81	82	83
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors emprunts)</b>	<b>242</b>	<b>238</b>	<b>234</b>	<b>230</b>	<b>226</b>	<b>222</b>
Dotations et subventions	236	237	238	239	240	241
- dont subventions affectées	60	60	60	60	60	60
- dont FCTVA	0	0	0	0	0	0
- dont autres	0	0	0	0	0	0
Revenus financiers (dividendes)	2	2	2	2	2	2
Revenus fiscaux de remplacement	0	0	0	0	0	0
Autres (intérêts, loyers)	78	79	80	81	82	83
<b>Excédent (déficit) d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Excédent (déficit) global</b>	<b>-140</b>	<b>-144</b>	<b>-150</b>	<b>-150</b>	<b>-150</b>	<b>-150</b>

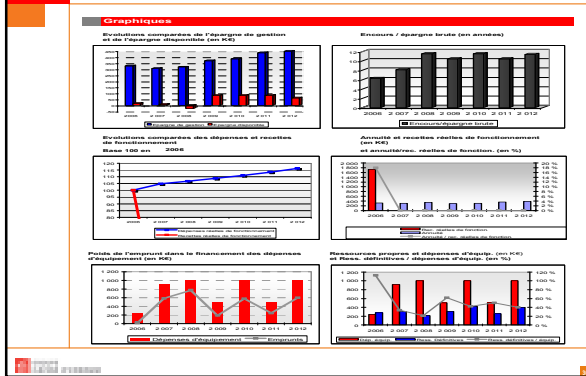
**La prospective financière :**  
**Cas pratique 4 : Prospective globale : maîtrise des DG, programmation des investissements, gestion de dette, fiscalité**

**Fiscalité : évolutions provisionnelles des bases et taux d'imposition**

Rappel

BASES D'IMPOSITION	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>TAXE D'HABITATION</b>							
En Moy. Ann.	9,7%	3,0%	3,0%	3,0%	3,0%	3,0%	3,0%
<b>FONCIER BATI</b>							
En Moy. Ann.	5,1%	4,0%	4,0%	4,0%	4,0%	4,0%	4,0%
<b>FONCIER NON BATI</b>							
En Moy. Ann.	-1,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>TAXE PROFESSIONNELLE</b>							
En Moy. Ann.	4,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>TVAUX D'IMPOSITION</b>							
<b>TAXE D'HABITATION</b>							
En Moy. Ann.	0,0%	0,0%	5,0%	0,0%	5,0%	0,0%	0,0%
<b>FONCIER BATI</b>							
En Moy. Ann.	0,0%	0,0%	5,0%	0,0%	5,0%	0,0%	0,0%
<b>FONCIER NON BATI</b>							
En Moy. Ann.	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>TAXE PROFESSIONNELLE</b>							
En Moy. Ann.	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>PRODUIT TOTAL DES TAXES</b>	<b>859</b>	<b>908</b>	<b>933</b>	<b>997</b>	<b>1 025</b>	<b>1 097</b>	<b>1 129</b>
En Moy. Ann.	5,8%	2,0%	6,8%	2,0%	7,0%	2,0%	2,0%

**La prospective financière :**  
**Cas pratique 4 : Prospective globale : maîtrise des DG, programmation des investissements, gestion de dette, fiscalité**



### De l'examen des soldes à celui des ratios

- L'examen en soldes de gestion, peut être complété par des ratios
  - Ces indicateurs permettent de situer les collectivités :
    - les unes par rapport aux autres
    - par rapport à une norme communément admise
  - On trouve parmi ces indicateurs on trouve
    - Les ratios de niveaux : grandeur financière, flux, stock/ variable démographique ou superficière
      - Ex. *encours de dette/habitant*
    - Les ratios de structure : deux grandeurs financières homogènes
      - *Charges de personnels/ dépenses de gestion*
    - Les ratios de rotation ou de rendement : stock financier/ flux ou l'inverse
      - *Capacité de désendettement (encours de dette /CAF)*

**ATTENTION AUX LIMITES DES RATIOS !**

---

---

---

---

---

---

---

---

### Exemples de ratios de dette

**L'endettement par habitant : un ratio obligatoire mais limité**

- Les principales ressources des collectivités ne proviennent pas seulement des personnes physiques, mais plutôt des entreprises et pour certaines collectivités de recettes exceptionnelles.

**L'endettement rapporté à la capacité d'autofinancement :**

- La capacité de désendettement :  $\frac{\text{Endettement}}{\text{Epargne brute}}$
- Les clignotants

Ratio :

- < 10 ans
- 10 à 15 ans
- > 15 ans

---

---

---

---

---

---

---

---

### En complément : « L'environnement Intercommunal » cas de l'intercommunalité à fiscalité propre

la relation financière commune-communauté est un élément complexe et central, important à examiner.

```

    graph TD
      C[Communes] -- "Prestations de services" --> Co[Communauté]
      Co -- "Dotation de solidarité communautaire" --> C
      Co -- "Attribution de compensation" --> C
      Co -- "Fonds de concours en fonctionnement et/ou investissement" --> C
      Co -- "Mise à disposition de personnels" --> C
      C -- "Dette récupérable sur les produits de compétences" --> Co
      C -.->|Lien fiscal en TPU (si aucune autre forme d'intercommunalité, double hausse de TP)| Co
  
```

---

---

---

---

---

---

---

---

### La prospective financière : anticiper, gérer, ...

- Exemple de tableau de bord succinct permettant de suivre l'évolution de la solvabilité de la collectivité

Ratio	Signification du ratio		CA* 2005	CA1* 2006	CA1* 2007	CA* 2008	CA* 2009	CA* 2010
Capital restant dû/ Epargne brute	Nombre d'années que mettrait la collectivité à rembourser sa dette à épargne brute constante	Valeur	7,2 ans	8,0 ans	10,5 ans	13,3 ans	11,5 ans	11,0 ans
		Objectif fixé par la collectivité	12,0 ans	12,0 ans	12,0 ans	12,0 ans	12,0 ans	12,0 ans
Epargne brute/ RRF	Part des recettes de fonctionnement conservée pour financer l'investissement (remboursement de dette inclus)	Valeur	14,4%	14,2%	13,6%	12,7%	12,1%	11,4%
		Objectif fixé par la collectivité	12,0%	12,0%	12,0%	12,0%	12,0%	12,0%
Epargne brute > Capital remboursé (hors RA) ?	Capacité de la de la collectivité à rembourser sa dette avec sa seule épargne brute	Etat	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui
		Situation / Objectif implicite	⊕	⊖	⊕	⊖	⊖	⊕
Evolution des Recettes de gestion > Dépenses de gestion ?	Le cycle de gestion de la collectivité connaît-il un effet ciseau?	Etat	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non
		Situation / Objectif implicite	⊕	⊖	⊖	⊖	⊖	⊖

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

### La prospective financière : ... anticiper , gérer, communiquer

- Le diagnostic effectué sur une période rétrospective préalable et indispensable de 3 à 5 ans permet ainsi de projeter les comptes sur plusieurs années :

- Méthode :

- Mise en place d'un scénario témoin : « fil de l'eau »
- Scénarios alternatifs autour de la variation d'une ou plusieurs hypothèses (programme d'investissement, politique fiscale, désendettement, etc.) et mesures d'impacts
- Construction d'un tableau de bord autour de critères de bonne gestion (capacité de désendettement, niveau de la CAF, ...)

- Les scénarii prospectifs permettent d'éclairer et d'expliquer les choix politiques et les dates de mise en œuvre ! ...

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

### Formation des Maires et élus locaux



L'emprunt : les questions à se poser avant d'emprunter

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Introduction :**  
**L'emprunt : ... contrainte ou une opportunité ?**

- L'emprunt et la dette véhiculent souvent une image négative :
- objet de polémique , associée parfois à une mauvaise santé financière.

Pourtant , l'emprunt peut être appréhendé comme un moyen et non comme une contrainte.

En effet, une collectivité locale a pour vocations principales :

- Assurer ses missions de service public
- Investir ou a minima entretenir le patrimoine existant .

Pour faire face à ses obligations , une collectivité mobilise différentes ressources :

- L'autofinancement
- Les subventions
- La fiscalité
- L'emprunt

Le recours à la dette est donc un arbitrage financier  
 mais aussi politique entre ces différentes ressources mobilisables

---

---

---

---

---

---

---

---

**L'emprunt : ... Pour quel Investissement ?**

Tous les investissements ne sont pas de même nature et l'emprunt associé peut répondre à une stratégie différente.

On peut distinguer :

**1.L'emprunt globalisé ou non affecté :**

Ajustement du fonds de roulement  
*Exemple : Il s'agit souvent d'un compactage de diverses opérations.*

**2.L'emprunt lié directement à un investissement :**

- Investissement générant une recette :  
 Neutralité de coût visé par la collectivité  
*Exemple : logement , atelier relais , commerce , gendarmerie*
- Investissement source de tarification (auprès de l'usager) :  
 Politique tarifaire  
*Exemple : eau , assainissement (budget M49)*

---

---

---

---

---

---

---

---

**L'emprunt : ... Pour quel Investissement ?**

- Investissement sans recettes :  
 Fonction de la capacité financière de la collectivité  
*Exemple : voirie , bâtiment , stade....*
- Le projet du mandat :  
 Investissement atypique et Financement souvent pluriannuel  
*Exemple : école , salle polyvalente*

**3.Préfinancement :**  
 Emprunt court terme dans l'attente de recettes d'investissement

- TVA
- Subvention
- Lotissement

---

---

---

---

---

---

---

---

### L'emprunt : ... pour quel montant ?

A ce stade, le projet est identifié et il convient alors de définir le montant de l'emprunt :

1. Détermination du coût TTC de l'opération
2. Identification des subventions visées : notifications obtenues, délais et phasages de versement ; préfinancement à opérer.
3. Niveau d'affectation de l'autofinancement ou du fonds de roulement :
4. Montant de la TVA et préfinancement éventuel.

Ces éléments connus, le montant de l'emprunt long terme à contracter et les préfinancements à assurer peuvent être isolés.

→  $\text{Emprunt} = \text{Coût TTC de l'opération} - (\text{Subventions} + \text{autofinancement} + \text{TVA})$   
 $\text{Préfinancement} = \text{Subvention} + \text{TVA}$

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

### L'emprunt : ... dans quel cadre juridique ?

Ces options posées, un financement peut donc être sollicité par le biais d'une consultation dans un cadre juridique particulier.

Décret 2006-975 du 1er août 2006 :

- Le CMP 2006 prévoit une liste d'exclusions, parmi lesquelles figurent notamment :
  - « les marchés de services financiers relatifs à l'émission, à l'achat, à la vente et au transfert de titres ou d'autres instruments financiers et à des opérations d'approvisionnement en argent ou en capital des pouvoirs adjudicateurs ».
- articles L. 2122-22, L. 3214-4 et L. 4221-1 du code général des collectivités territoriales précise :
  - La décision d'emprunter relève de la compétence de l'assemblée délibérante pour l'ensemble des collectivités territoriales et de leurs établissements publics

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

### L'emprunt : ... dans quel cadre juridique ?

- Circulaire NOR/LBL/B/03/10032C du 4 avril 2003 sur les régimes des délégations en matière d'emprunt, de trésorerie et d'instruments financiers :  
 La compétence relative à la décision d'emprunter peut être déléguée à une instance plus restreinte agissant au nom de l'assemblée délibérante.

	COMMUNE			EPC		DEPARTEMENT		REGION	
	Maire	Bureau	Président	Com-mission permanente	Président	Com-mission permanente	Président		
Emprunt	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
Ouverture de crédit	Oui (*)	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	
Garantie d'emprunt	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	

(\*) cf article 149 du décret 13/08564 relative aux libertés et responsabilités locales

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



### L'emprunt : ... Quelle durée choisir ?

La durée d'un emprunt est un élément primordial déterminé par :

- La nature de l'investissement :

*Amortissement technique d'un bien = Durée de vie d'un bien*

Objectif : *Caler l'Amortissement technique à l'Amortissement financier*

En effet si :

1. amortissement financier supérieur amortissement technique : Danger lors du renouvellement du bien.
2. amortissement financier nettement inférieur amortissement technique ; cela revient à faire payer aujourd'hui aux contribuables (à travers la fiscalité) un service utilisé demain par de nouveaux contribuables qui ne l'auront pas financé

Quelques Exemples :

Voiture : 5 ans  
Ecole : 15 à 30 ans  
Réseau d'eau : 30 à 50 ans

---

---

---

---

---

---

---

---

### L'emprunt : Quelle Durée Choisir ?

- les capacités budgétaires de la collectivité :

Les capacités budgétaires vont également permettre de déterminer la durée précise de l'emprunt.

Aussi, il faut avoir à l'esprit les constats suivants :

- La capacité de remboursement : plus la durée est longue, plus les échéances de remboursement sont faibles.

*Exemple : 100 000 € à 4,5 %*

15 ans : échéance annuelle = 9 311 €  
30 ans : échéance annuelle = 6 139 €

- Le coût total du crédit : plus la durée est longue, plus le coût global est important.

*Exemple : 100 000 € à 4,5 %*

15 ans : coût total (intérêts) = 39 670 €  
30 ans : coût total (intérêts) = 84 174 €

---

---

---

---

---

---

---

---

### L'emprunt : ... avec quel Profil d'Amortissement ?

Comme pour la durée, le profil d'amortissement est déterminé par :

- La nature de l'investissement :

Les échéances constantes sont par exemple appropriées lorsqu'il y a une recette stable et pérenne.

- les capacités budgétaires de la collectivité :

L'amortissement constant permet de profiter d'une bonne capacité budgétaire et de faire des économies sur le coût final du crédit.

Présentation des différents profils d'amortissement à votre disposition :

- Échéances constantes
- Amortissement Constant
- Différé d'amortissement
- Amortissement personnalisé

---

---

---

---

---

---

---

---

### L'emprunt : ... avec quel Profil d'Amortissement ?

**Echéances constantes :**

- L'emprunteur rembourse le même montant à chaque échéance.
- Mode d'amortissement le plus répandu dans le secteur public local.
- La part des intérêts, plus élevée au départ, diminue progressivement tandis que celle du capital remboursé augmente progressivement.

A stacked bar chart with 14 periods on the x-axis and 'Montant des échéances (en euros)' on the y-axis (0 to 100,000 €). The total height of each bar is constant at 100,000 €. The top portion, representing interest, starts at approximately 65,000 € and gradually decreases to about 15,000 € by period 14. The bottom portion, representing capital repayment, starts at approximately 35,000 € and gradually increases to about 85,000 € by period 14. A legend indicates 'Intérêts' (interest) and 'Capital remboursé' (repaid capital).

---



---



---



---



---



---



---

### L'emprunt : ... avec quel Profil d'Amortissement ?

**Amortissement constant ou linéaire :**

- La part de capital remboursé est identique à chaque échéance.
- Les échéances diminuent avec le temps.
- Moins coûteux, toutes choses égales par ailleurs, qu'un emprunt à échéances constantes :

Ex : emprunt 1 ME sur 15 ans à 5 %  
Différence = 45 000 € (en euros courants) sur 15 ans

A stacked bar chart with 15 periods on the x-axis and 'Montant des échéances (en euros)' on the y-axis (0 to 120,000 €). The bottom portion of each bar, representing capital repayment, is constant at 60,000 €. The top portion, representing interest, starts at 60,000 € and decreases linearly to 0 € by period 15. The total height of the bars decreases from 120,000 € in period 1 to 60,000 € in period 15. A legend indicates 'Intérêts' (interest) and 'Capital' (capital).

---



---



---



---



---



---



---

### L'emprunt : ... avec quel Profil d'Amortissement ?

**Différé d'amortissement :**

Surtout utile pour financer des projets qui devront à terme générer des recettes (lotissements, ZAC...).

A 3D-style stacked bar chart with 5 periods on the x-axis. The y-axis is labeled 'Montant des échéances (en euros)' and ranges from 0 to 20,000 €. The first two periods (1 and 2) have zero payments. The third period has a total payment of approximately 10,000 €. The fourth and fifth periods have total payments of approximately 15,000 €. The bars are composed of 'Intérêts' (interest, top, purple) and 'Capital' (capital, bottom, grey). The interest portion is significantly larger than the capital portion.

**Amortissement personnalisé :**

Surtout utile quand on veut faire coller un amortissement à un contexte particulier (recettes attendues à une date précise, hausse d'une facturation prévue).

A 3D-style stacked bar chart with 5 periods on the x-axis. The y-axis is labeled 'Montant des échéances (en euros)' and ranges from 0 to 1,600,000 €. The bars show varying combinations of interest (top, purple) and capital (bottom, grey) payments across the five periods.

---



---



---



---



---



---



---

### L'emprunt : ... Quelle Périodicité Choisir ?

La périodicité des échéances est prioritairement déterminée par :

- les capacités financières (trésorerie) de la collectivité :

Les échéances trimestrielles permettent de lisser la trésorerie.  
 Les échéances annuelles permettent de combler des mois creux .  
 L'anticipation d'une échéance annuelle permet de diminuer le coût du crédit.

- La nature de l'investissement : Exemples

Activités saisonnières : échéances après la saison.  
 Loyer : périodicité liée au rythme de paiement des loyers.  
 Tarification : périodicité liée au mode de facturation

*Attention de ne pas positionner toutes les échéances en début d'année ou à la même date !*

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

### L'emprunt : ... Trouver « le bon taux »

Les différents marchés financiers :

- **Le marché monétaire** : Taux variable lié à la politique de la BCE et au marché interbancaire
- **Le marché obligataire** : Taux fixe lié à la croissance et à l'inflation
- **Le marché action** : Influence aussi le marché obligataire dans une logique d'aversion aux risques

A partir de ces 3 marchés , les différents taux sont calculés, on peut ainsi construire « la courbe des taux » :

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

### L'emprunt : ... Trouver « le bon taux »

- **La courbe des taux : Exemple**

The graph illustrates the yield curve with interest rates on the y-axis (ranging from 2.50% to 4.25%) and maturity in years on the x-axis (ranging from 0 to 30). The curve starts at 2.50% for 0 years and rises to approximately 4.25% at 30 years. Three key points are annotated:

- Determination des taux courts**: politique monétaire de la BCE (at approximately 2.50% for 0-2 years)
- Determination des taux longs**: Taux de croissance potentiel + inflation anticipée (at approximately 3.75% for 10 years)
- Determination des taux très longs**: Taux 10 ans + prime de liquidité (at approximately 4.25% for 30 years)

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**L'emprunt : ...Trouver « le bon taux »**

■ **La courbe des taux aujourd'hui : Application**

■ Taux très court (3J) : inchangé par la BCE  
 ■ Taux court (1 mois à 6 mois) : hausse des Euribor suite à la crise de liquidité (crise de confiance entre banques)  
 ■ Taux 1 an à 3 ans : forte baisse (-70 bps) : anticipations de baisses de la BCE  
 ■ Taux long (10 ans) : baisse (-45 bps) suite aux craintes de récession  
 ■ Taux très longs (30 ans) : baisse plus limitée (-25 bps)

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**L'emprunt : ...Trouver « le bon taux »**

Les différents taux proposés aux collectivités locales :

■ **Les Taux Fixes :**

**Avantages :**

- simplicité de suivi
- sécurité

**Inconvénients :**

- coût d'opportunité en cas de baisse des taux
- coût de réaménagement : clauses de remboursement par anticipation avec pénalité actuarielle

**Variantes possibles :**

- **Taux fixe multi-périodes :** 1ère phase à taux fixe, puis basculement en taux variable avec option de passage à TF.
  - taux fixe moins élevé que sur toute la durée du prêt
  - ligne sécurisée lorsque le capital est le plus important.
- **Taux fixe garanti :** Taux côté à une date J pour un versement à une date future.
  - permet de sécuriser en période de hausse des taux longs
  - surcoût lié à la garantie

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**L'emprunt : ...Trouver « le bon taux »**

■ **Les Taux révisables ou variables :**

Présentation des différents taux variables :

- **Eonia, T4M :** Taux interbancaire au jour le jour : utilisé pour le préfinancement court terme
- **Euribor :** Taux moyen offert dans la zone Euro sur le marché interbancaire pour des durées de 1 à 12 mois : index préfixé utilisé pour le financement long terme
- **T4M, TAG :** Taux de rendement d'un placement mensuel à T4M, renouvelé chaque fin de mois pendant 1 an. index post-fixé utilisé pour le financement long terme

**Avantages :**

- Profiter immédiatement de la baisse des taux
- Remboursement par anticipation moins coûteux.

**Inconvénients :**

- sensible aux évolutions des taux.
- gestion plus complexe.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## L'emprunt : ...Trouver « le bon taux »

**Variante possible :**

**Prêt à durée ajustable :**  
 Prêt à taux variable dont les échéances sont identiques sur toute la durée de vie du prêt.  
 Les frais financiers sont acquittés à leur juste valeur, c'est le montant du remboursement en capital qui varie à chaque échéance: durée de l'emprunt incertaine.

- En cas de hausse de l'index : la part des frais financiers augmente, réduisant le remboursement en capital, d'où une tendance à l'allongement de la durée du prêt.
- En cas de baisse de l'index : la part des frais financiers diminue, d'où une accélération du remboursement en capital et le diminution de la durée du prêt.

**Avantages :**

- Bénéficier des avantages des produits à taux variable sans se préoccuper des conséquences des variations des échéances sur la trésorerie.

**Inconvénients :**

- Le montant du remboursement en capital n'est pas connu à l'avance.
- En période de hausse des taux, la durée de l'emprunt s'allonge

---

---

---

---

---

---

---

---

## L'emprunt : ...Trouver « le bon taux »

- **La convention de financement :**  
 « L'emprunt comme outil de strict ajustement budgétaire et de gestion de dette »  
 Destinée notamment au financement de gros projets (projets du mandat) s'étalant sur plusieurs exercices.
- **2 phases successives :**
  - **phase de mobilisation (ou phase de préfinancement) des fonds :** débloqué progressif des fonds en fonction des besoins liés à l'avancement des travaux, intérêts uniquement sur les fonds réellement mobilisés
  - **phase d'amortissement :** mise en place d'une ou plusieurs tranches d'amortissement (tableau d'amortissement) au choix de l'emprunteur sur des durées différentes, des profils d'amortissement différents et des taux différents.
- **Taux proposés :** taux fixes, taux variables, prêt à durée ajustable, taux fixe multi-périodes.
- **Possibilité d'arbitrage :** passer d'un index à l'autre en fonction des opportunités de marché.
- **Objectifs de l'arbitrage :** sécuriser sa dette en la diversifiant, s'adapter à la conjoncture.

---

---

---

---

---

---

---

---

## L'emprunt : ... quelle Décision ?

Tous les éléments sont donc présents pour choisir le nouvel emprunt, Cependant, ce choix ne se fait pas dans un univers clos mais s'inscrit dans un état global de la dette de la collectivité.

Aussi, il est opportun de s'interroger sur :

- **La capacité budgétaire :**  
 L'emprunt doit s'adapter à la situation financière de la collectivité.
- **L'exposition aux risques de taux :**  
 Quelle sera l'évolution des charges financières de la collectivité en cas de hausse des taux ou de baisse des taux.
- **La Diversification de la dette :** « ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier »  
 Répartition entre taux fixe et taux variable et structurés ; taux moyen de la dette.
- **L'arbitrage ultérieur du taux et la gestion à venir de la dette :**  
 Les marchés financiers évoluent en permanence, il est donc important de s'interroger sur la capacité d'arbitrage et de gestion de l'emprunt mis en place.

---

---

---

---

---

---

---

---